

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2017

SÉCURITÉ PUBLIQUE - (N° 4431)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 100

présenté par  
M. Goasdoué

-----

**ARTICLE 8 BIS**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – À la première phrase de l'avant-dernier alinéa de l'article 434-44 du même code, le mot : « second » est remplacé par le mot : « dernier ». ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.